

Le 1^{er} Février 2023

Encore cinq fermetures de maternités : inacceptable

La liste des maternités fermées est déjà trop longue. Et pourtant, après Ganges ces dernières semaines, quatre nouvelles maternités sont menacées de fermeture : Autun, Sedan, Guingamp et Porto Vecchio, cinq villes et leur bassin de population avec des femmes abandonnées par la République. A Ganges, c'est faute d'obstétriciens, à Sedan, faute d'anesthésistes, à Guingamp, faute de sage-femmes, à Autun faute de pédiatres ! Au delà des particularités locales – à Ganges et Porto Vecchio, ce sont des maternités privées – et du déficit national connu en personnel, la juxtaposition de ces situations est éclairante : pour faire passer la pilule de la fermeture, voulue pour raison économique, il faut la rendre inéluctable en compliquant le recrutement dans une des catégories professionnelles nécessaires, choisie en fonction des opportunités locales.

Cette politique met en danger des femmes et des nouveaux-nés et fait de ces bassins de populations des territoires à l'abandon : la naissance, signe de vie, n'y est plus possible.

La Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

- apporte son soutien aux revendications de Porto Vecchio, à ses comités de Ganges, d'Autun, des Ardennes et de Guingamp

- demande au ministre de la santé la reprise sous statut public de la maternité de Ganges et une politique volontariste de recrutement à Autun, à Sedan et à Guingamp, au besoin par des réquisitions de personnels libéraux. A Sedan, une manifestation est prévue le 4 février, à Guingamp le 11 !

La fermeture de ces maternités fait partie de la catastrophe sanitaire actuelle marquée aussi par des fermetures de services d'urgence multiples, des lits dans les hôpitaux officiellement non fermés, mais inutilisables faute de personnels, une psychiatrie à la dérive et un accès de plus en plus compliqué à des soins de premiers recours.

Santé, retraites, un lien étroit : l'atteinte à l'hôpital public, comme aux retraites, participe de la volonté d'affaiblissement de la Sécurité Sociale.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>

Contact : cds12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 06 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87